

# Rapport d'information Loctroi de mer, un enjeu stratégique pour les économies ultramarines (French Edition)

Assemblée nationale  
ePub | \*DOC | audiobook | ebooks | Download PDF



 Download

 Read Online

2014-01-21 File Name: B00H4DVV00 | File size: 63.Mb

**Assemblée nationale : Rapport d'information Loctroi de mer, un enjeu stratégique pour les économies ultramarines (French Edition)** before purchasing it in order to gauge whether or not it would be worth my time, and all praised Rapport d'information Loctroi de mer, un enjeu stratégique pour les économies ultramarines (French Edition):

Loctroi de mer est un impôt qui ne s'applique qu'aux marchandises, avec un différentiel de taux selon que le produit est importé ou non, condition qui figure sur trois listes A, B ou C. Il s'agit d'un impôt ancien sa création remonte 1670 qui a profondément évolué au fil du temps mais dont l'existence est parfois remise en question l'heure actuelle. En effet, en 2004, le Conseil de l'Union européenne a accepté de proroger le régime de loctroi de mer que pour dix nouvelles années. Alors qu'approche le moment où il appartiendra aux pouvoirs publics français de demander à la Commission européenne le renouvellement du régime de l'impôt, il apparaissait essentiel que la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale examine avec précision les différents enjeux et propose un avis sur l'évolution de ce dispositif. La conclusion des travaux conduits par la Délégation aux outre-mer sur ce sujet est sans appel : la reconduction de loctroi de mer constitue, pour différents motifs que le rapport a relevés, un enjeu stratégique majeur pour les économies des territoires ultramarins. Le présent rapport montre, tout d'abord, que la mauvaise réputation dont souffre loctroi de mer auprès de l'opinion publique est infondée. Les travaux menés au sein de la Délégation aux outre-mer, conjugués par ailleurs à d'autres études, ont démontré que cet impôt n'avait qu'un impact relativement modeste sur la cherté de la vie outre-mer. Ces travaux tablissent, en outre, que les exonérations d'imposition liées aux différentiels de taux constituent une aide précieuse pour les entreprises locales, leur permettant, notamment, de compenser une partie des handicaps structurels des productions dans les territoires ultramarins. Le produit de cet impôt permet, enfin, aux collectivités territoriales d'assurer le bon fonctionnement des services publics locaux et d'investir dans le développement des économies ultramarines. Il est toutefois possible et

souhaitable de rendre l'octroi de mer plus juste et plus efficace. Les rapporteurs proposent plusieurs modifications du dispositif : L'instauration d'un taux zéro d'octroi de mer pour tous les produits de grande consommation retenus par le bouclier qualité/prix afin d'alléger le coût de revient pour les ménages les plus fragiles, ainsi qu'un fléchage particulier sur les étiquettes ou sur les emballages de ces mêmes produits. Le non assujettissement des TPE jusqu'à 85 000 euros de chiffre d'affaires ; à partir de ce seuil, un assujettissement des entreprises avec exonération jusqu'à 300 000 euros ; enfin, un assujettissement complet au-delà de 300 000 euros. La possibilité de modifier, de manière plus souple et réactive, au niveau européen, les listes de produits faisant l'objet d'un différentiel de taxation, afin de mieux prendre en compte de nouvelles productions ou l'évolution de contextes concurrentiels.